

Communiqué de presse

Un réajustement qui va faire du bien aux écoles

En créant 1 248 postes supplémentaires en plus des 440 initialement prévus, le ministère de l'Éducation nationale prend acte de l'insuffisance des moyens initialement donnés au premier degré pour préparer la rentrée 2020. Le SNUipp-FSU y a largement contribué en demandant l'annulation de la dette scolaire et en s'adressant aux élus et aux représentants des maires en particulier.

Avec 1 688 créations de postes au total, les écoles vont pouvoir trouver un nouveau souffle, notamment dans les académies à dominante rurale qui avaient été lourdement ponctionnées dans un premier temps. Le SNUipp-FSU se satisfait de ce nouveau calcul qui va éviter des fermetures de classes et maintenir un service public d'éducation de proximité.

Cette dotation va permettre également de financer des priorités ministérielles, comme la limitation des effectifs à 24 élèves en grande section de maternelle, sans pour autant les compenser par des fermetures.

Pour autant, des inquiétudes persistent quant à la répartition de cette dotation. Des départements comme les Alpes-de-Haute Provence, les Hautes-Alpes, les Landes, la Lozère, le Maine-et-Loire, la Mayenne, les Côtes d'Armor ou encore le Finistère conservent une dotation négative, ce qui est inacceptable. Le SNUipp-FSU demande l'annulation de la dette scolaire partout.

D'autre part, la crise sanitaire a mis en exergue les inégalités tant sociales que scolaires, or les départements qui ont des populations plus fragiles et des écoles en éducation prioritaire, semblent être les grandes oubliées de cette dotation. Et plus globalement, l'école a besoin aussi de moyens indispensables, d'autant plus à l'issue du confinement, comme les RASED, les remplaçants, les postes spécialisés, les plus de maîtres que de classes, qui doivent être aussi renforcés.

Une autre inquiétude pèse sur le recrutement. Tout le monde a bien conscience qu'enseigner est un métier qui s'apprend. Aussi le ministère doit également anticiper

en augmentant le nombre de places au concours, afin d'avoir des enseignants formés et ne pas recourir à des contractuels à la rentrée.

En pleine crise sanitaire, ce coup de pouce budgétaire va faciliter la préparation de la prochaine rentrée scolaire, sans toutefois résoudre toutes les inégalités. Il démontre qu'une ouverture des vannes budgétaires est donc bien possible. Cet élan doit s'amplifier et s'inscrire dans une démarche d'amélioration durable pour le service public d'éducation.

Paris, le 7 avril 2020